

Autorisation de conduite Nacelle / P.E.M.P - Niveau débutant (R 386)

(Durée estimée : 14h)

Objectifs

- Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives aux élévateurs de personnel à nacelle conformément à l'article R4323 - 55 du Code du Travail.
- Obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur à la recommandation R 386 de la C.A.R.S.A.T

Contenu de la formation

Les connaissances de base

- Réglementation concernant l'utilisation des nacelles élévatrices
- Mécanisme accidentel et analyse du risque
- Responsabilité pénale (Notions)
- Les trois différents types de nacelle : avantages et inconvénients de chaque type
- Les caractéristiques principales
- Les systèmes de sécurité
- Les causes d'incidents et d'accidents
- La mise en œuvre
- Les différentes consignes de sécurité
- Procédures et consignes propres à chaque type de nacelle
- La signalisation

Exercices pratiques

- Vérifications de mise en route et des systèmes de sécurité
- Prise en main : étude des différentes commandes
- Exercice de mise en place du porteur en fonction d'une zone de travail à atteindre, stabilisation du porteur
- Exercice d'élévation pour atteindre des zones de travail
- Utilisation des commandes au sol et de la pompe manuelle (secours)
- La mise en sécurité de la nacelle par rapport à l'environnement (véhicules, personnes, installations...) par rapport à l'utilisateur

Contrôle de connaissances pratiques et théoriques

Moyens pédagogiques

Pédagogie active basée essentiellement sur les apports théoriques et des mises en situation pratiques

Moyens techniques

Vidéoprojecteur, nacelle de votre entreprise

Modalités d'encadrement

Formateur expérimenté et spécialiste en conduite d'engins

Evaluation des acquis

Tests pratiques et théoriques

Pré-requis

Savoir lire et écrire. Aptitude médicale approuvée par le médecin du travail

Public visé

Toute personne amenée à utiliser une nacelle